



Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2018

Date de convocation : 4 avril 2018

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Maire
Elus : 52 - En fonction : 47 - Présents ou représentés : 39

Présents : ADAM Jean-Marie - ALBINET Arnaud - BOISSEAU Catherine – BRUCKMANN Jacques - BURGER Sylvie – CRIQUI Jean-Marie – DIGIUSTO Christiane
DISS Richard - ECKART Jean-Luc – FELDMANN Jean-Paul – FLICK Guillaume – FREUND Bernard - FRITSCH Christelle – FRITSCH Laure - FUCHS Albert –
GEHIN Patrick – GILLIG Yves – GOEHRY Mireille – GOEHRY Sophie – GROSS Dominique - HAMM André – HANTSCH Myriam - JOST Jean-Louis – KIENTZ
Patrick – KOESSLER Michèle – KREMMELE Christine – LAPP Sébastien – MATTERN Michael - MEYER Isabelle – REMOND Xavier - RISCH Francis – SCHAEFFER
Anita - SPITZER François – UGE Brigitte - WOLFF Jennifer

Pouvoirs : GANTZER Pierre à FREUND Bernard - HUSER Michel à GOEHRY Mireille - KREMMELE Catherine à SPITZER François - LOHR Monique à GOEHRY
Sophie

Absents excusés : SCHNEIDER Laurent - FRANCK Céline - SAENGER Tharcisse

Absents : MENNY Alain – SIEFERT Eric - FUCHS Didier - BARROUILLET Danièle - MULLER Maurice

DCM 2018 – 104

7 – Finances

7.2 – Fiscalité

Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de fixer les taux d'imposition communaux MOYENS PONDERES pour 2018 comme suit
 - Taxe d'habitation **14.42 %**
 - Taxe foncière bâtie **9.48 %**
 - Taxe foncière Non Bâtie **39.53 %**
- **CONFIRME** que le lissage des taux mis en place en 2017 **continuera de s'appliquer en 2018.**

(à l'unanimité)

DCM 2018 – 105

7 – Finances

7.1 – Décision budgétaire

Approbation du Budget primitif principal 2018 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif principal 2018 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté chapitre par chapitre, article par article et avoir consigné le résultat de ses votes au tableau à soumettre à M. le Préfet :

- **ARRÊTE** le **BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018** comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : **2 544 302 €**

Recettes : **2 544 302 €**

Section d'investissement

Dépenses : **3 278 280 €**

Recettes : **3 278 280 €**

(à l'unanimité)

DCM 2018 – 106

7 – Finances

7.1 – Décision budgétaire

Approbation du Budget Annexe 2018 de la Zone d'activités « LES SAULES »

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif principal 2018 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté chapitre par chapitre, article par article et avoir consigné le résultat de ses votes au tableau à soumettre à M. le Préfet :

- **ARRÊTE** le Budget Annexe de la zone d'activités « **LES SAULES** » 2018 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : **306 287 €**

Recettes : **306 287 €**

Section d'investissement

Dépenses : **295 517 €**

Recettes : **295 517 €**

(à l'unanimité)

7 – Finances

7.1 – Décision budgétaire

Approbation du Budget Annexe 2018 du Lot. LES HOUBLONNIERES

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif principal 2018 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté chapitre par chapitre, article par article et avoir consigné le résultat de ses votes au tableau à soumettre à M. le Préfet :

- **ARRÊTE** le Budget Annexe du Lot. d'habitation « LES HOUBLONNIÈRES » 2018 comme suit :

Section de fonctionnementDépenses : **249 405 €**Recettes : **249 405 €**Section d'investissementDépenses : **0 €**Recettes : **0 €**

(à l'unanimité)

DCM 2018 – 108

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Liaison verte Tranche 4 place des Acacias - Wingersheim - GSI : Attribution des marchés

Le Conseil Municipal,

VU la délibération approuvant l'avant-projet définitif le 30 octobre 2017 ;

VU l'ouverture des plis effectuée par la Commission d' Appel d'offres en date du 18 décembre 2017 ;

VU le rapport d'analyse des candidatures, effectué par M2i en date du 8 février 2018 portant classification des entreprises au vu des critères énoncés dans l'appel d'offres ;

VU les dossiers de demande de subvention réputés complets et notifiés par la Préfecture ;

Et après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de retenir l'offre

- **Pour le lot 1 :**

Entreprise GCM ayant son siège à Bouxwiller (67330), Route d'Obermodern, pour un montant de **145 448,00 € HT**

- **Pour le lot 2 :**

Entreprise GOTTRI ayant son siège à BERSTHEIM (67170), 14 rue des Haies, pour un montant de **206 794,17 € HT**

- **FIXE** ainsi le montant total des travaux à la somme totale de **352 242,17 € HT**

- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés et tous documents relatifs à ces dossiers.

(à l'unanimité)

DCM 2018 – 109

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim - GSI – Attribution du marché

Le Conseil Municipal,

VU la délibération approuvant l'avant-projet définitif en date du 30 octobre 2017 ;

VU l'ouverture des plis effectuée par la Commission d'Appel d'offres en date du 18 décembre 2017 ;

VU le rapport d'analyse des candidatures, effectué par M2i en date du 8 février 2018 portant classification des entreprises au vu des critères énoncés dans l'appel d'offres ;

VU les dossiers de demande de subvention réputés complets, notifiés par la Préfecture ;

Et après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de **COLAS EST**, ayant son siège à OSTWALD (67541), 47 a rue de l'Île aux pêcheurs, pour un montant total de **220 833,33€ HT** ;

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et tous documents relatifs à ces dossiers à l'issue de l'accusé de réception du dossier réputé complet par la Préfecture

(à l'unanimité)

3 – Domaine et Patrimoine
3.5 – Actes de gestion du Domaine public

Commune déléguée de Wingersheim : Déclassement de terrain

Le Conseil Municipal,

Considérant la délibération n° 2017 / 034 du 9 mai 2017 portant vente des terrains cadastrés en

- Section 4 n° 269 / 86 d'une contenance de 1,79 ares
 - Section 4 n° 266 / 85 d'une contenance de 2,28 ares
- Soit une superficie totale de 4,07 ares ;

Considérant le permis de construire accordé le 23 janvier 2018 à la SCI LOUCANEL pour l'implantation d'un cabinet d'orthophoniste ;

Considérant que le terrain fait partie du domaine privé de la commune déléguée de Wingersheim ;

VU l'avis des Domaines en date du 5 avril 2018 ;

Et après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** sa délibération de vente à la SCI LOUCANEL au prix forfaitaire de **25 000 €** ;
- **CONSTATE** que ce terrain n'est plus utilisé pour un usage public depuis 2008 ;
- **PRONONCE** ainsi le déclassement de l'ancien stade de Football cadastré selon le détail des parcelles suivantes : Section 4 n° 144 / 265 / 266 / 267 / 268 / 269 / 270 / 84 / 83
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente.

(à l'unanimité)

DCM 2018 – 111

7 – Finances locales
7.5 – Subventions

Subventions pour les projets de classe de mer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** le montant de **10€ par nuitée et par élève** ;
- **FIXE** ainsi la subvention pour les projets de classe verte des écoles de Wingersheim et de Mittelhausen ;
- **DECIDE** de verser cette participation aux coopératives scolaires correspondantes sur présentation de la liste définitive des enfants ayant participé aux séjours mentionnés ci-dessus.

(à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

GOEHRY Mireille



**Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables
en mairie durant les heures d'ouverture
ou sur le site des communes déléguées de Wingersheim les Quatre Bans**

<http://wingersheim.payzorn.com>
<http://mittelhausen.payzorn.com>
<http://hohatzenheim.payzorn.com>
<http://gingsheim.payzorn.com>